



SNCF Energie signe avec Voltalia un nouveau contrat d'approvisionnement en énergie éolienne

11 Juil 2023

SNCF Energie signe avec Voltalia un nouveau contrat d'approvisionnement en énergie éolienne

SNCF Energie, filiale de SNCF Voyageurs, et Voltalia (Euronext Paris, ISIN code : FR0011995588), acteur international des énergies renouvelables, annoncent la signature d'un nouveau contrat de vente à long terme d'électricité portant sur l'ensemble de la production d'une ferme éolienne de 37,4 mégawatts.

SNCF Voyageurs et Voltalia ont conclu un nouveau Corporate PPA¹. SNCF Voyageurs, via son fournisseur d'électricité interne SNCF Energie, se porte ainsi acquéreur pour une durée de 25 ans de la production d'une centrale éolienne située en France dans la région Nouvelle-Aquitaine. Cette centrale dénommée Rives Charentaises² comprend 17 éoliennes d'une puissance unitaire de 2,2 mégawatts, soit une puissance installée totale de 37,4 mégawatts. La production annuelle sera d'environ 78 gigawattheures, soit 1,4% de la consommation d'électricité de traction de SNCF Voyageurs. La mise en service de la centrale est prévue au premier semestre 2024.

Ce nouvel engagement s'inscrit parfaitement dans la volonté de SNCF Voyageurs de participer activement à la transition énergétique. Dans ce cadre, SNCF Voyageurs confirme son ambition d'atteindre 40 à 50% d'énergies renouvelables – dont 20% issus des contrats « Corporate PPA » – dans son mix de consommation d'électricité pour la traction des trains à l'horizon 2026.

Pour y parvenir, sa filiale SNCF Energie pilote depuis 2018 le programme « Corporate PPA » de SNCF Voyageurs. Avec ces nouveaux contrats, à horizon 2027, ce sont plus de 560 gigawattheures par an qui seront issus de centrales photovoltaïques et éoliennes additionnelles. L'objectif de SNCF Voyageurs est de disposer de 1100 gigawattheures d'électricité d'origine renouvelable issue de CPPA à l'horizon 2027-2028, soit 20% de ses besoins électriques pour la traction de ses trains.

Ce n'est pas la première collaboration entre SNCF Energie et Voltalia. En juin 2019, les deux entreprises avaient conclu leur premier contrat d'achat direct d'électricité renouvelable³, portant sur une capacité de 143 mégawatts pour une durée de 25 ans. Voltalia s'est engagé à développer, construire et exploiter trois centrales solaires qui seront situées en France, dans le Gard et le Var. Il s'agissait alors du premier contrat de cette ampleur signé entre un producteur d'énergie renouvelable et un grand consommateur indépendant en France.

Sébastien Clerc, Directeur général de Voltalia, déclare : « *La signature de ce nouveau CPPA témoigne de la détermination de SNCF Voyageurs et de Voltalia à poursuivre une politique commune ambitieuse et volontariste en matière de consommation et de production d'une énergie responsable. Voltalia aide ainsi ses partenaires à atteindre leurs engagements en matière de décarbonation et d'impact bas carbone. SNCF Voyageurs et Voltalia partagent des valeurs communes en mettant la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au cœur de leur stratégie et en affirmant publiquement leur Raison d'Etre : "Agir pour une société en mouvement, solidaire et durable" pour SNCF, et "Améliorer l'environnement mondial en favorisant le développement local" pour Voltalia.* »

Richard Fécamp, Directeur général de SNCF Energie, indique : « *Ce corporate PPA éolien apporte une réelle diversification dans le programme de sourcing d'électricité renouvelable de SNCF Voyageurs. Sa négociation s'est appuyée sur l'expérience commune des équipes de SNCF Energie et de Voltalia développée lors des précédents contrats. La décarbonation est élevée avec un contenu carbone de 14 grammes de CO₂eq par kilowattheures et le profil de production éolien vient bien compléter le profil des centrales photovoltaïques. Nous sommes tous très fiers de ce résultat dans un contexte économique difficile pour la production EnR.* »

Prochain rendez-vous : **Chiffre d'affaires du 2ème trimestre**, le 26 juillet 2023 (après Bourse)

A propose de SNCF Voyageurs

SNCF Voyageurs est la société du groupe SNCF consacrée au transport ferroviaire de voyageurs. Elle propose des solutions de mobilité partagée et de porte à porte afin de répondre aux besoins des voyageurs en termes d'offre, de coût, de qualité de service et de respect de l'environnement. Elle opère aussi bien pour la mobilité du quotidien que pour les longues distances, en France et en Europe, avec : Transilien en Ile-de-France ; TER dans les régions ; et TGV-Intercités (TGV INOUI, OUIGO, Intercités, Eurostar, Thalys, TGV Lyria, ...). Son agence en ligne SNCF Connect est aujourd'hui le premier site marchand français. SNCF Voyageurs transporte chaque jour environ 5 millions de voyageurs. Créée depuis le 1er janvier 2020, SNCF Voyageurs est une société anonyme 100% publique, intégralement détenue par le groupe SNCF.

Contact Presse : Aymeric Chassaing

Email : aymeric.chassaing@sncf.fr

T : 06 01 92 26 08

A propos de Voltalia (www.voltalia.com)

Voltalia est un acteur international des énergies renouvelables. Le Groupe produit et vend de l'électricité issue de ses installations éoliennes, solaires, hydrauliques, biomasse et de stockage. Il dispose d'une puissance en exploitation et en construction de plus de 2,6 GW et d'un portefeuille de projets en développement d'une capacité totale de 14,2 GW.

Voltalia est également prestataire de services et accompagne ses clients en renouvelable pendant toutes les étapes des projets, de la conception à l'exploitation-maintenance. Pionnier sur le marché des entreprises, Voltalia propose enfin une offre globale à celles-ci allant de la fourniture d'électricité verte aux services d'efficacité énergétique, en passant par la production locale de sa propre électricité.

Fort de plus de 1 550 collaborateurs dans 20 pays sur 3 continents, Voltalia possède une capacité d'action mondiale pour ses clients.

Voltalia est coté au marché réglementé d'Euronext à Paris (FR0011995588 – VL TSA) et fait partie des indices SBF 120, Enternext Tech 40 et CAC Mid&Small. L'entreprise est également incluse dans le Gaïa-Index, l'indice des valeurs moyennes responsables.

Loan Duong, Directrice Communications & Relations investisseurs

Email : invest@voltalia.com

T. +33 (0)1 81 70 37 00

Actifin

Relations Presse : Jennifer Jullia

jjullia@actifin.fr · T. +33 (0)1 56 88 11 19

1 Le Corporate PPA (*Corporate Power Purchase Agreement*) est un contrat de vente directe conclu entre un producteur d'énergie et une entreprise finale consommatrice.

2 Communiqué de Voltalia du 17 octobre 2022

3 Communiqué de Voltalia du 26 juin 2019

Pièce jointe

- [SNCF Energie signe avec Voltalia un nouveau contrat d'approvisionnement en énergie éolienne](#)